

Etapes d'une consultation de contraception

Après le choix de la méthode

1. Procéder à un examen général : (Si nécessaire et selon l'interrogatoire)

- Se laver les mains ;
- Aider la cliente à s'installer ;
- Expliquer le déroulement de l'examen ;
- Prendre les constantes (TA, pouls, poids, taille) ;
- Examiner les cheveux : vérifier s'il n'y a pas d'alopécie ;
- Examiner les conjonctives (anémie, ictère), rechercher une exophtalmie ;
- Examiner la glande thyroïde ;
- Examiner les seins : palper le sein cadran par cadran ;
- Apprendre à la femme à faire l'auto examen des seins ;
- Palper l'abdomen (foie augmenté de volume, ou sensibilité pelvienne) ;
- Examiner les membres inférieurs (douleurs, hypertrophie, œdèmes dus à une phlébite ou varice).

2. Procéder à un examen gynécologique :

- Demander à la femme d'uriner ;
- Inspecter l'abdomen et le palper ;
- Se laver les mains et porter des gants ;
- Inspecter la vulve à la recherche de lésions de grattage, de leucorrhées etc....
- Nettoyer la vulve ;
- Introduire le spéculum (expliquer d'abord la procédure ; respecter les conditions d'asepsie) ;
- Examiner la paroi vaginale, le col à la recherche d'anomalies et lésions ;
- Expliquer la procédure à la cliente ;
- Faire le toucher vaginal ;
- Apprécier le col , l'utérus (volume, consistance, mobilité, position, toujours éliminer une grossesse) et les annexes (sensibilité) ;
- Tremper les mains gantées dans la solution de décontamination ;
- Enlever les gants et les jeter dans une poubelle et se laver les mains au savon ;
- Aider la cliente à se relever et lui demander de s'habiller ;
- Donner les résultats de l'examen à la cliente ;
- Noter les résultats de l'examen dans le carnet et le dossier ;

